

COMPTE SUR LIVRET

Fiche d'Informations précontractuelles

Nature

Livret d'épargne monétaire réservé aux personnes physiques, aux organismes sans but lucratif (associations) et Sociétés et Organismes d'habitations à loyer modéré (HLM).

Objectif

Se constituer une épargne de précaution rémunérée, disponible à tout moment et sans limite de montant.

Fonctionnement

Il peut être ouvert plusieurs Compte sur Livret.

<u>Versement initial</u>	: 10,00 € minimum,
<u>Versement complémentaire</u>	: libres ou programmés d'un montant minimum de 10,00 €,
<u>Plafond</u>	: illimité,
<u>Disponibilité</u>	: totale ou partielle à tout moment.

Niveau de risque : nul.

Durée : illimitée.

Frais : néant.

Fiscalité

- Particuliers

Les intérêts sont soumis à un Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, dont 12,8 % au titre de l'Impôt sur le Revenu, sauf dispense selon le revenu fiscal de référence et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux).

Possibilité d'opter lors de la déclaration d'impôt, pour l'imposition à l'IR au barème progressif sur l'ensemble de ses revenus et plus-values de placement.

- Organismes sans but lucratif

Les intérêts perçus sont soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Rémunération

Les intérêts sont calculés par quinzaine. Les sommes versées portent intérêt à partir du premier jour de quinzaine suivant le versement. Les sommes retirées cessent de porter intérêt à partir du dernier jour de la quinzaine qui précède celle au cours de laquelle le retrait est effectué. Chaque 31 décembre, les intérêts sont portés au crédit du livret et capitalisés.

Le taux de rémunération révisable par la banque à tout moment. Le taux en vigueur s'applique à l'ensemble des sommes déposées sur le Compte sur Livret ainsi qu'aux versements en cours.

Rémunération depuis le 01/04/2025 : 0,55 % brut

Avantages	Inconvénients
Placement sans risque	Rémunération à la quinzaine
Capital disponible à tout moment	Intérêts fiscalisés
Plafond de versement et durée illimitée	